Prévenir et lutter contre l'illettrisme avec les bibliothèques

crefor
errefom
cariforef de normandie

Agence régionale du livre et de la lecture
HAUTE-NORMANDIE

2016

Crefor - Centre de Ressources Emploi Formation
Pôle lutte contre l'illettrisme

Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152 - 76176 ROUEN CEDEX 1

Tél : 02.32.18.49.30
www.crefor-hn.fr

Aicha TALBI
atalbi@crefor-hn.fr

Le Pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor est un centre de ressources, un espace d'animation à vocation régionale. En vue de contribuer à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme, il a pour mission principale l'appui pédagogique, technique et ressources à tout acteur de la lutte contre l'illettrisme, étendue à l'ensemble des problématiques linguistiques (*alphabétisation - français langue étrangère*).

Le Pôle lutte contre l'illettrisme répond aux demandes émanant d'un public diversifié et met à sa disposition une information actualisée portant sur l'offre de services disponibles sur sa région. Il doit veiller à la qualité et à l'actualité de l'offre de service en matière de formation pour adultes en situation d'illettrisme et d'actions de prévention en direction des enfants.

ARL - Agence Régionale du Livre et de la Lecture

Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

Tél : 02.32.10.04.90
www.arl-haute-normandie.fr

Alexandra GUEROULT-PICOT
agueroult@arl-haute-normandie.fr

L'Agence régionale du livre et de la lecture a pour mission principale de s'appuyer sur les compétences des acteurs régionaux pour développer la diffusion du livre – quel que soit son support –, soutenir son économie et encourager la pratique de la lecture. Elle occupe les fonctions de centre de ressources, d'outil de promotion, d'analyse, d'expertise en ingénierie et de conseil pour le livre et la lecture.

Plateforme d'échanges professionnels et interprofessionnels, l'ARL favorise la promotion des écrits par l'information, la coopération et le conseil, elle encourage et soutient l'animation et la création littéraire, elle accompagne les professionnels dans les mutations technologiques et sociétales.

Avant-propos

L'illettrisme n'est pas un état, mais une situation dans laquelle se retrouvent des personnes à un moment donné de leur parcours de vie. Après avoir reçu un savoir de base lors de leur scolarisation, ces personnes n'ont pas assez intégré ou conservé ces apprentissages pour être autonomes au quotidien. Dans l'Eure et en Seine-Maritime, 86 000 personnes, soit 8 % de la population, sont touchées par ce problème.

Les bibliothèques, lieux privilégiés du livre et de l'écrit, ont-elles un rôle à jouer dans la lutte contre l'illettrisme ?

Si leur légitimité en la matière fait parfois encore débat, il est indéniable que l'implication de la bibliothèque dans les actions de lutte contre l'illettrisme est bénéfique pour les apprenants. Ces interventions revêtent des formes diverses, en fonction notamment du contexte local, et nécessitent l'établissement de liens solides avec les partenaires. Ces actions sont inséparables d'une réflexion plus globale sur les relations que la bibliothèque entretient avec ses publics.

Le Centre de ressources emploi formation (Crefor) et l'Agence régionale du livre et de la lecture (ARL) se sont associés depuis 2012 pour mener une réflexion sur le rôle des bibliothèques dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Une première rencontre régionale, en janvier 2013, sur le thème *« Bibliothèques et illettrisme : des clés pour agir »* a permis de mettre en évidence des pratiques de terrain créatives, ponctuelles ou pérennes, autour de l'accès à l'écrit, ainsi que la nécessité de travailler, d'une part, sur les représentations de l'illettrisme, d'autre part, sur l'évolution des pratiques des bibliothécaires.

Suite à cette journée, l'ARL et le Crefor ont réuni un groupe de bibliothécaires volontaires pour travailler sur le sujet. Ce guide en est l'aboutissement et propose un repérage pratique des ressources et une compilation de quelques actions intéressantes recensées principalement en ex Haute-Normandie.

Sommaire

De quoi parle-t-on ? 7

Atteindre les publics en difficulté de lecture 9

Quels types d'actions mener ? 11

Les aides financières 14

Les actions de prévention de l'illettrisme en bibliothèque (enfants) 15

Les actions de lutte contre l'illettrisme en bibliothèque (adultes) 39

L'offre de formation disponible en bibliothèque 55

Annexes 63

De quoi parle-t-on ?

Source : anlci.gouv.fr

Illettrisme :

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Pour agir efficacement il faut savoir tout d'abord de quoi on parle, de qui on parle, se mettre d'accord sur les mots.

Pour bien comprendre la réalité des situations des personnes et pour trouver des solutions appropriées, il faut disposer de définitions simples et claires afin d'éviter de confondre illettrisme, analphabétisme et apprentissage du français langue étrangère.

Analphabétisme :

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

Français Langue Etrangère (Fle) :

Pour les nouveaux arrivants dans notre pays, dont ils ne parlent pas la langue, on parle de Fle. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Origines du terme « illettrisme »

Le mot « illettrisme » est un néologisme créé en 1981 par **ATD Quart Monde** afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit, bien qu'ayant été scolarisées dans notre pays. Auparavant, la définition de l'Unesco de l'analphabétisme ne permettait pas de faire cette distinction.

860 millions d'hommes et de femmes dans le monde, sont confrontés à l'incapacité de lire et d'écrire, privés des plus simples compétences de base. Les pays industrialisés, où la scolarité est obligatoire, ne sont pas épargnés.

Pour qualifier cette situation qui touche tous les âges de la vie, et la distinguer de celle de personnes qui ne sont jamais allés à l'école, la France a donc choisi le terme **d'illettrisme.** Un mot dur qui suscite la réaction, l'indignation, mais qui est encore aujourd'hui nécessaire pour que ceux qui y sont confrontés ne soient pas oubliés, car ils ont pour caractéristique de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec. Pourtant, faire face aux situations de la vie quotidienne sans avoir recours à l'écrit exige beaucoup de courage et de volonté, et la mise en place d'habiles stratégies de contournement.

La prévention de l'illettrisme :

La prévention de l'illettrisme s'inscrit en continu dans tous **les espaces et les temps de vie** et notamment les trois temps de l'enfant qui composent sa journée :

- les temps familiaux ;
- les temps scolaires ;
- les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

« L'action qui se réalise ici, à ce moment précis, aura des effets ailleurs et à un autre moment ».

Si le lien entre ces trois temps est implicite, il faut pourtant rappeler leur nécessaire complémentarité qui représente tout l'enjeu des actions de prévention.

C'est donc **dès la petite enfance** qu'il faut agir pour que les tout-petits puissent se familiariser avec les livres, les récits, découvrir le plaisir, l'intérêt de parler et d'agir dans le monde qui les entoure.

En lien avec les familles, des actions sont entreprises pour proposer à tous les enfants un univers où le langage, les mots, les livres ont une place, créer un contexte favorable aux apprentissages et les mettre en confiance.
Les temps familiaux sont donc aussi l'occasion d'agir pour la prévention de l'illettrisme et plus particulièrement avec les parents.

Préparer aussi l'entrée dans les premiers apprentissages pour que cette première rencontre ait du sens pour les enfants et sans cesse consolider, conforter la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base **tout au long de la scolarité obligatoire** : l'apprentissage et l'intérêt doivent être soutenus pour éviter le décrochage, aider les plus fragiles à ne pas rompre avec l'écrit.

« À l'âge de 2 ou 3 ans, l'enfant n'est pas une page blanche lorsqu'il entre à l'école.
Depuis sa naissance, cette page se remplit et les évènements s'y inscrivent.
Il ne faut pas négliger l'importance du langage mais aussi du jeu et de toutes ces actions qui contribuent à mettre l'enfant dans les meilleures conditions pour aborder le long chemin de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. »

Atteindre les publics en difficulté de lecture

C'est une difficulté pour tous les acteurs qui s'engagent dans ce champ d'intervention.

Majoritairement, les actions menées par les bibliothèques s'adressent à des publics en difficulté d'une manière générale ou en apprentissage (*alphabétisation ou Fle*) mais pas exclusivement aux personnes dites en situation d'illettrisme. La formation et les préceptes de base des bibliothécaires sont peu adaptés à la lutte contre l'illettrisme. Anonymat, autonomie, libre accès, neutralité ne facilitent pas une démarche volontaire de médiation, à un accueil personnalisé ou à un accompagnement.

Les personnes en situation d'illettrisme sont peu présentes dans les bibliothèques : le problème qui se pose n'est donc pas tellement celui du repérage que de **l'atteinte de ces publics :** comment entrer en contact avec eux ?

Sensibiliser l'intégralité de l'équipe (*bénévoles ou salariés*)

Le préalable à toute action doit être un travail de sensibilisation aux questions de l'illettrisme auprès des bibliothécaires, de manière à ce que les mentalités évoluent et que chacun comprenne que la bibliothèque a un rôle à jouer face aux difficultés que rencontrent certaines personnes. De par leur formation et leur pratique, les bibliothécaires sont plutôt éloignés des problématiques de l'illettrisme. **Une information est donc indispensable avant d'accueillir des groupes de personnes en difficulté avec la lecture et l'écrit.** Les différents dispositifs de lutte contre l'illettrisme et les partenaires auxquels les bibliothèques peuvent s'associer doivent être présentés aux professionnels avant même de savoir quels outils ils pourront utiliser.

De **nombreux organismes** proposent des journées de sensibilisation (*médiathèques départementales, Association des bibliothécaires de France, Bibliothèque publique d'information, associations culturelles ou socio-culturelles…*).

Nommer une personne référente (*volontaire et sensible à cette question*)

Nommer une personne référente peut avoir du sens dans certains établissements qui fonctionnent déjà avec des référents pour d'autres domaines (référents handicap, emploi, numérique…). Cela implique de **former** cette personne et de lui permettre **d'actualiser ses connaissances** régulièrement. Son investissement permettra de **suivre les projets**, de **développer les partenariats** et de **rendre la bibliothèque plus abordable**. Attention cependant à assurer la continuité des actions en cas de départ de l'agent investi.

Nouer des liens avec des partenaires locaux

La notion-clé dans tout projet autour de la prévention et la lutte contre l'illettrisme est la notion de **PARTENARIAT**.

La bibliothèque ne peut pas mener seule des actions de lutte contre l'illettrisme. C'est dans le cadre d'un partenariat qu'elle pourra s'investir et monter des projets élaborés avec les acteurs sociaux et de la formation.

Ceci est valable à l'échelle d'une collectivité, d'un département, ou d'une région. C'est dans une **approche territoriale** que le partenariat s'établira avec les différents acteurs sociaux et culturels qui interviendront de manière complémentaire dans un projet qu'ils auront construit.

Les différentes étapes du partenariat

- **Cerner le champ du projet à mettre en place :** prévention de l'illettrisme (*public jeune, accompagné ou non de la famille*) ; lutte contre l'illettrisme (*public adulte, en formation, en insertion professionnelle ou en alphabétisation, accompagné ou non par des associations locales*).
- **Identifier les organismes locaux :** structures sociales et médico-sociales accueillant du public, organismes de formation, Pôle emploi, établissements scolaires, structures de formation, associations, missions locales, MJC…
- **Les contacter**, rendre la bibliothèque visible sur ce champ de l'illettrisme.
- **Comprendre** les différentes problématiques de part et d'autre, visiter les lieux.
- **Se réunir** pour voir ce que chacun peut apporter à l'autre et quels projets peuvent être construits.
- **Établir une convention** de partenariat qui précise le rôle de chacun et les moyens mis en œuvre.
- **Mettre en place** les projets et assurer un suivi.
- Réaliser un **bilan** de l'action.

Quels types d'actions mener ?

Les actions liées à la constitution de fonds ressources et de collections spécialisées

Une action incontournable pour les bibliothèques qui veulent s'impliquer dans la lutte contre l'illettrisme consiste à **travailler sur leurs collections**, afin de les adapter à un public éloigné de la lecture, et à mener une réflexion régulière autour des **outils** qui peuvent être mobilisés. Il concerne le cœur même de la bibliothèque, à savoir ses collections.

Pour un public adulte :

- ouvrages d'alphabétisation ;
- ouvrages de français langue étrangères (Fle) ;
- manuels et romans de lecture facile pour adultes faibles lecteurs (*voir à ce sujet le kit « Facile à lire », développé par BiblioPass et Livre et lecture en Bretagne*) ;
- ouvrages mis à disposition des acteurs de la lutte contre l'illettrisme ;
- mallettes pédagogiques à destination des formateurs qui interviennent auprès de personnes illettrées.

Pour un public jeune :

- constitution de collections spécialisées pour enfants dyslexiques ou en difficulté face à la lecture ;
- ouvrages ayant trait à l'accompagnement parental dans le développement de la lecture.

Ces collections seront destinées aux individuels, mais serviront également de support lors d'accueils de groupes (apprenants, enfants).

Dans ce type d'actions, le bibliothécaire met ses compétences de sélection et d'acquisition de documents au service **non seulement** des usagers confrontés à des difficultés d'apprentissage et de lecture **mais aussi** des structures qui interviennent auprès des personnes en situation d'illettrisme.

L'accueil de groupes

L'accueil de groupes, **en collaboration** avec des structures qui assurent le suivi des personnes illettrées, est la principale forme d'action directement destinée aux personnes en situation d'illettrisme.

Ce partenariat consiste pour la bibliothèque à accueillir les séances de formation, puis à proposer une activité de médiation.

Les modalités de cet accueil peuvent différer sensiblement d'une bibliothèque à l'autre quant au rythme ou au contenu des séances.

Dans le cas d'accueils de groupes, une **visite de la bibliothèque**, de son mode de fonctionnement et une présentation conviviale du personnel sont une première étape à ne pas négliger, puisque cela permettra aux participants de désacraliser le lieu et se l'approprier.

Les **séances de médiation** assurées par les bibliothécaires peuvent prendre la forme de lectures à voix haute (*proposer le texte en amont aux accompagnants*), de présentations de livres, suivies de discussions et d'échanges informels avec les apprenants (*recherche de documents adaptés selon les goûts de chacun…*).

Durant ces séances, il est possible de **recourir à d'autres médias** que le livre (*films, outils sonores, outils numériques, applications liées à l'apprentissage du français…*). Ce type d'activité, en familiarisant les apprenants avec l'outil informatique, permet par là-même d'associer lutte contre l'illettrisme et lutte contre « l'illectronisme ».

L'accueil de groupes d'apprenants doit absolument revêtir un caractère informel et **convivial**, et être **préparé en amont avec les accompagnants**. La bibliothèque doit connaître la composition du groupe accueilli pour adapter son offre.

Après que le groupe s'est approprié les lieux, il est possible d'organiser des **séances de recherche d'information**. Les apprenants doivent alors parvenir à se repérer dans la bibliothèque, trouver un livre... Ceci favorisant l'accès à l'autonomie et l'appropriation de la bibliothèque par les personnes en situation d'illettrisme.

Les ateliers

Une autre forme d'action consiste à proposer des ateliers : ateliers d'écriture, ateliers de création, ateliers numériques…

Le bibliothécaire peut animer lui-même l'atelier, ou remplir le rôle d'organisateur. Dans ce cas, il contacte les intervenants (*écrivains, plasticiens, graphistes…*), fournit les locaux, assure une présence lors des séances...

Le rôle du bibliothécaire est bien ici dans la **mise en relation du professionnel et des apprenants**, dans la **médiation entre les projets des uns et des autres**. Les ateliers tendent ainsi à apporter aux apprenants un moyen d'expression, en même temps qu'ils sont l'occasion de nouer un nouveau rapport au livre en le rendant plus familier. Les ateliers, comme les séances de lecture par les bibliothécaires, ont également pour objectif de rendre le livre source de plaisir.

Un travail sur l'accessibilité de la bibliothèque

Travailler sur l'illettrisme est l'occasion pour la bibliothèque de **repenser la notion d'accessibilité pour tous les publics éloignés du livre**. Ce lieu ne doit pas être intimidant ; au contraire, on doit s'y sentir bien.

Ceci implique un travail sur les documents de **communication** (*brochure du lecteur, flyers d'animations…*), qui doivent être simplifiés et écrits dans un langage courant, facile à comprendre.

Outre les documents de communication, il faut également travailler sur la **signalétique** (*pictogrammes, couleurs, parcours dans la bibliothèque, fléchages…*). Sur cet aspect, les problématiques des personnes en situation d'illettrisme se recoupent avec celles des personnes en situation de handicap.

Les actions de formation

Les bibliothécaires peuvent être soit formés, soit formateurs. C'est notamment le rôle des **bibliothèques départementales de prêt (BDP)**, qui assure la formation des bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau. Certaines BDP, comme celles de l'Eure et de la Seine-Maritime, choisissent ainsi de mettre en lumière la problématique de l'illettrisme et d'y sensibiliser les bibliothécaires du département.

Les bibliothécaires apprennent ainsi à se repérer dans les différents dispositifs de lutte contre l'illettrisme et à connaître les types de partenaires auxquels elles peuvent s'associer pour mener ces actions.

Les actions hors les murs

Les actions des bibliothèques en matière de prévention et de remédiation ne se limitent pas qu'aux murs de la bibliothèque. On ne rappellera jamais assez l'importance de développer la présence du livre et de l'écrit dans les différents **lieux de vie locaux** afin de sensibiliser à la lecture et de désacraliser le livre (*centres médico-sociaux, PMI, MJC, crèches, institutions scolaires adaptées…*). Ce type d'action s'avère notamment très pertinent pour toucher le public jeune et, à travers lui, un environnement adulte non lecteur ou en difficulté de lecture.

Les aides financières

Aide du centre national du livre (CNL) : pour la diffusion du livre en bibliothèque

Ce nouveau dispositif mis en place en 2015, vise à accompagner les projets développés par les bibliothèques en faveur des **publics empêchés** nécessitant des actions particulières pour bénéficier d'une égalité d'accès au livre et à la lecture.

Ces subventions constituent un soutien global à des projets de qualité, intégrant notamment des collections, des actions de médiation et de valorisation des fonds développés en faveur de publics spécifiques. L'assiette de calcul de ces subventions peut inclure, pour les bibliothèques en milieux pénitentiaires et hospitaliers, le coût de formation d'auxiliaires bibliothécaires et des actions de sensibilisation de personnels encadrants ainsi que pour les nouveaux projets visant les personnes dépendantes, une partie des frais de personnels de médiation.

Elles bénéficient aux publics empêchés de lire du fait de leur handicap, de leur détention, de leur hospitalisation, de leur perte d'autonomie. Sont également concernés les publics géographiquement, culturellement ou socialement éloignés du livre et de la lecture, prioritairement via des actions menées en réseaux visant les usagers des plus petites communes.

A noter : ponctuellement, des appels à projets sont publiés par le CNL.

L'appel à projets « Entre les lignes » de la Fondation SNCF

Chaque année, l'appel à projets « Entre les lignes » permet de faire émerger et soutenir des initiatives à deux étapes décisives de la jeunesse : dès la petite enfance et à l'adolescence.

Cette aide est **destinée aux associations**, mais peut concerner les bibliothèques à travers les partenariats qu'elle met en place avec des associations locales.

La fondation Crédit Mutuel, Pôle lecture

Tout comme la Fondation SNCF, le Crédit Mutuel finance **des associations**, sur des projets autour de l'illettrisme. Les deux axes sont abordés : « prévenir l'illettrisme », et « vaincre l'illettrisme ». Ces aides permettent de financer des projets dans lesquels la bibliothèque est partenaire.

Les actions de prévention de l'illettrisme en bibliothèque

« Enfants »

Fiche action : « Lectures pour les petites oreilles »

Identité de la bibliothèque

Nom : LA POST'TROPHE
Adresse : Route de Vergetot – 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
Tel : 02.27.30.17.15
@ : bm-criquetot-lesneval@lapostrophe.fr
Site internet : www.lapostrophe.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Les enfants de moins de 3 ans (*pré-scolaire*).

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Animation pour les moins de 3 ans.
3 animatrices lisent et animent des histoires selon un thème ayant un rapport avec l'enfance. Puis les enfants jouent sur un tapis avec les objets utilisés pendant l'animation tandis que les mamans et nounous bavardent autour d'un café/thé.

Implication des familles : oui ■ non ☐

Partenariat avec d'autres structures :
Halte-garderie Ribambelle.

Fréquence de déroulement :
1 fois par mois

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Marionnettes, peluches, choisies par les animatrices en fonction des lectures.

Les moyens de communication :
Presse, affiches, site internet de la Mairie et de la bibliothèque.

Fiche action : Accueil Petite Enfance

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque Boris Vian
Adresse : 47, rue du quai - 27400 LOUVIERS
Tel : 02.32.09.58.80
@ : mediatheque@ville-louviers.fr
Site internet : www.ville-louviers.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Petite enfance (*moins de 3 ans*) ; Accueil des crèches et des assistantes maternelles.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Accueil de groupes d'enfants pour des temps de lecture, de découverte du lieu et des livres.
Prêt de livres aux assistantes maternelles.

Implication des familles : oui ☐ non ■

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Crèches municipales, relais assistantes maternelles (RAM).

Fréquence de déroulement :
2 séances par semaine

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Albums (*politique d'acquisition de la médiathèque*).

Les moyens de communication :
Planification interne.

Fiche action : « Histoires d'en lire »

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque Boris Vian
Adresse : 47, rue du quai 27400 LOUVIERS
Tel : 02.32.09.58.80
@ : mediatheque@ville-louviers.fr
Site internet : www.ville-louviers.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Public d'enfants scolarisés accompagnés de leurs parents (*en difficulté sociale*).

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ■ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ■ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Accueil hebdomadaire sur un trimestre scolaire (*10/12 semaines*) le mercredi après-midi pour découvrir le lieu, écouter des lectures, se familiariser avec les différentes ressources et créer du lien social.

Implication des familles : oui ■ non ☐

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Centre social Pastel, une animatrice est présente à chaque séance. C'est elle qui constitue le groupe.

Fréquence de déroulement :
1 séance hebdomadaire sur 10 à 12 semaines.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Albums, DVD et ressources numériques (*politique d'acquisition de la médiathèque*).

Quelle suite peut être donnée à cette action :
L'autonomie des familles.

Fiche action : Livres et petite enfance

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque - Médiathèque
Adresse : Allée des Soupirs - 27000 ÉVREUX
Tel : 02.32.78.85.00 / 10
@ : mediatheque.mairie@evreux.fr
Site internet : www.culture-evreux.fr
Facebook : http://www.facebook.com/bibliotheques.evreux

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Les enfants âgés de 3 mois à 6 ans, leur famille, les professionnels des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, le Programme Social Thématique, le Pôle Ressources Habitants, le Programme de Réussite Éducative, le centre social, les structures associatives, pédiatriques.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ■ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

- Favoriser le développement de l'imaginaire de l'enfant.
- Favoriser, par un éveil précoce au livre, l'apprentissage de la lecture, et prévenir ainsi l'illettrisme.
- Faire découvrir à l'enfant, dès son plus jeune âge, l'univers du livre, des histoires et des contes.
- Faire partager un moment privilégié entre les parents, les professionnels et les enfants.
- Sensibiliser les parents et les professionnels à l'importance de mettre en relation le très jeune enfant avec le livre.
- Conseiller les parents et les professionnels dans le choix des livres proposés à l'enfant en fonction de son âge et de son stade de développement.

Les animations proposées :

- Les animations dans les bibliothèques, le samedi et le mercredi (*Ludomania, plaisir de lire et d'écouter*).
- « Rendez-vous contes » : cycle de contes, à chaque vacances scolaires, destiné au tout public et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) maternels.

- « Bouquins câlins », le mois de la petite enfance en octobre : animations, expositions, contes, spectacles pour tous les enfants de 18 mois à 6 ans.
- 6ème salon du livre de jeunesse.
- Jeu-concours « week-end salon du livre jeunesse ».
- « Les histoires douces de Bouquins Câlins » : séances de lecture et de présentation de livres proposés aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou professionnels, le mercredi et le samedi, ou pendant les vacances scolaires à la médiathèque.
- « Plaisir de lire » : séances de lecture et présentation d'albums proposées aux enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou professionnels.
- Les balades contées dans divers endroits (*forêt, ferme de Navarre…*) en direction des structures petite enfance, enfance et du public.
- Soirées lectures dans certaines structures petite enfance.

Organisation et réalisation de spectacles :

- Contes mis en scène et proposés par la médiatrice du livre.

Implication des familles : oui ■ non □

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :

Le service de la Ville, notamment les services de la petite enfance et enfance, le pôle éducatif et social, les structures d'accueil de la petite enfance, les associations locales, les intervenants.

Formations :

Sensibilisation et formation en direction des stagiaires de l'école d'auxiliaires de puériculture, des lycéennes, (*Bac pro accompagnement soins et services à la personne* (ASSP)) du lycée Modeste Leroy, des bénévoles de l'association « Lire et faire lire ».

Fréquence de déroulement :

Ces différentes actions se déroulent tout au long de l'année.
Le calendrier de colportage établi à l'année prend en compte le rythme de l'enfant et des différentes structures :

- Structures de petite enfance, en dehors des vacances scolaires, du mois de la petite enfance, le matin de préférence, et pendant les vacances scolaires sur projet.
- Structure enfance, sur les accueils périscolaires (après l'école et le mercredi), le midi.
- ALSH pré-maternels, en juillet et en août, le matin.

Les moyens de communication :

Affiches, programmes, flyers, portail du réseau des bibliothèques, site internet, communiqué de presse.

Quelle suite peut être donnée à cette action :

Poursuite de ces actions de médiation du livre vers d'autres publics.

Fiche action : Animations autour du jeu

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque - Médiathèque
Adresse : Allée des Soupirs – 27000 ÉVREUX
Tel : 02.32.78.85.00 / 10
@ : mediatheque.mairie@evreux.fr
Site internet : www.culture-evreux.fr
Facebook : http://www.facebook.com/bibliotheques.evreux

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Les enfants de 10 semaines à 6 ans, leur famille et les professionnels de l'enfance.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Objectifs :

- Favoriser la relation parent-enfant, l'échange, la communication et le partage.
- Participer à l'apprentissage de la socialisation et du respect mutuel.
- Favoriser la découverte, l'expérimentation et le développement du jeune enfant.
- Participer aux manifestations locales « hors murs », en partenariat avec les associations ou services organisateurs.
- Promouvoir l'activité ludique dans des espaces dédiés : ludothèque de la médiathèque, mini-ludothèques dans les trois bibliothèques de quartier de La Madeleine, de Nétreville et de Navarre.
- Proposer le prêt à domicile de jeux éducatifs de qualité.
- Utiliser le jeu comme un outil privilégié de détente et de loisir spontané.
- Conseiller les parents et les professionnels dans le choix des jeux et jouets proposés à l'enfant en fonction de son âge et de son stade de développement.
- Proposer des activités ludiques ouvertes aux enfants, aux parents et aux professionnels.
- Développer le jeu sur place en aménageant l'espace pour le rendre possible et accessible.

Les animations proposées

- Temps d'animation à destination des 0-3 ans : accueil des assistantes maternelles et des enfants à la médiathèque et dans les bibliothèques de quartier lors des animations autour du jeu, 3 matinées par semaine.
- Mise en place d'animations autour du jeu « Ludomania » : animation proposée aux enfants dès 3 ans accompagnés de leurs parents, un mercredi et un samedi par mois, à la médiathèque (83 enfants concernés).
- Journée d'animation « 1, 2, 3 Jouez » en partenariat avec les « Sparitos » (*animateurs « Jeux » du Service Enfance*) à destination des centres de loisirs, écoles et structures associatives.
- Village du Sport et de la Culture : durant trois semaines, les enfants accompagnés de leurs parents ont découvert les jeux de la ludothèque.
- Journée d'animation autour des jeux gallo-romains réalisée en partenariat avec la médiatrice culturelle du Gisacum pour faire découvrir au public des jeux datant de plus de 2 000 ans.
- Journée d'animation petite enfance dans le cadre du Projet Social de Territoire de Navarre. La ludothèque a proposé un large éventail de jeux et jouets à destination des tout-petits et des familles.
- Journée « Jeux en famille » au nouveau centre de loisirs municipal de Nétreville, manifestation festive et familiale pour montrer l'importance du jeu au sein des familles et faire découvrir les services du réseau des bibliothèques.

Implication des familles : oui ■ non □

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Les services de la ville, le service Petite Enfance, le service Enfance, les associations de quartiers.

Fréquence de déroulement :

- Accueils d'assistantes maternelles à la médiathèque et dans les bibliothèques de quartier.
- Accueil ludothèque pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque (35h).

Les moyens de communication :

- Journées d'animation ponctuelles.
- La communication au quotidien à la ludothèque.
- Flyers.
- Programmes trimestriels de la médiathèque.
- Portail des bibliothèques d'Évreux.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
La ludothèque doit poursuivre ses actions de médiation et de soutien à la fonction parentale en sensibilisant les publics à la richesse de l'outil « jeu ». Ceci tant dans le réseau des bibliothèques qu'hors les murs.

Fiche action :

« Toute une histoire »
Expositions - animations
« À vous de jouer »

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque municipale Anne de Brézé
Adresse : Rue Henri Lemarchand 76690 CLÈRES
Tel : 02.35.33.90.36
@ : bibliothèque-cleres@orange.fr
Site internet : www.mairie-cleres.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Les 0-3 ans et tous publics.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ■ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Temps d'échanges, de découvertes et de culture.

Implication des familles : oui ■ non ☐

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Avec le Relais assistantes maternelles, les écoles, le centre de loisirs, le parc zoologique de la commune, …etc.

Fréquence de déroulement :
« Toute une histoire » et « À vous de jouer », une fois par mois.
Les autres expositions/animations sont organisées de façon ponctuelle.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Panneaux d'exposition, cimaises, appartenant à la Mairie.
Expositions, malles de documents prêtées par le département.

Les moyens de communication :
Site de la mairie, flyers, affiches, presse locale.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Développer les partenariats.

Fiche action : Collections accessibles aux dyslexiques

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque municipale de Sotteville-lès-Rouen
Adresse : 29, rue des Frères Canton - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
Tel : 02.35.63.60.82
@ : bibliotheque@mairie-sotteville-les-rouen.fr
Site internet : www.mairie-sotteville-les-rouen.fr
Facebook : Bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Enfants de 6 à 12 ans.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ■ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Constitution d'un fonds de fictions adaptées pour les enfants dyslexiques : typographie, interlignage, mise en page, police dyslexie…
Une dizaine de documentaires complètent ces ouvrages pour faciliter la scolarisation des élèves ainsi que des documentaires pour adultes pour expliquer les troubles de la dyslexie.

Implication des familles : oui ☐ non ■

Fréquence de déroulement :
Achats réguliers.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Mise en valeur du fonds lors de tables rondes sur le sujet.

Fiche action : « La fabrique à raconte »

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair (*agglomération de Caen la mer*)
Adresse : 5, square du Théâtre - 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tel : 02.14.37.28.60
@ : bibliherouville@agglo-caen.fr
Site internet : www.bibliotheques.caenlamer.fr
Facebook : www.facebook.com/Caenlamer

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Des parents et adultes en situation d'illettrisme et leurs enfants âgés de 4 à 6 ans.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Objectifs :

- Faciliter pour l'enfant la découverte des mots et l'envie de lire.
- Construire une relation de partage enfant-parent autour du langage.
- Appréhender le passage de maternelle au primaire.
- Rendre les parents acteurs dans l'accompagnement à la scolarité.
- Associer le réseau des professionnels de la Petite enfance à une scolarité réussie.
- Construire des outils facilitant l'accès à la lecture en y associant les parents.
- Développer un nouveau réseau en impliquant les acteurs locaux de lutte contre l'illettrisme.

Animations par un professionnel de l'association La Fabrique à Brac :

- Des ateliers de recueil d'histoires dans différents lieux de la ville (*avec parents et enfants*) accompagnés d'une machine à raconte fabriquée par des stagiaires du Greta. (*entre octobre et décembre 2015*).

- Des ateliers de « racontage d'histoires » à la bibliothèque d'Hérouville pour des parents en situation d'illettrisme accompagnés de leurs enfants (*de janvier à juin 2016*).

Implication des familles : oui ■ non □

Partenariat avec d'autres structures ***(sociales, culturelles, de formation)*** **:**

- La bibliothèque de Caen quartier Guérinière.
- Le réseau de formation de base de l'ex Basse-Normandie : le Greta du Calvados, l'École des parents et des éducateurs (EPE) de Caen et d'Hérouville-Saint-Clair, l'association ENeFa (*Normandie Formation Avenirs d'Hérouville-Saint-Clair*).
- 2 écoles maternelles du réseau de réussite scolaire hérouvillais.
- Le Centre socio-culturel Caf d'Hérouville-Saint-Clair.
- L'Agence régionale de lutte contre l'illettrisme Basse-Normandie.

Fréquence de déroulement :
2 ateliers par semaine entre octobre et juin.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Des albums choisis en fonction des histoires racontées, recherche documentaire avec les bibliothécaires jeunesse.

Les moyens de communication :
Le site web du réseau territoire-lecture de Caen la mer, des flyers.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Pérenniser la démarche avec les centres de lutte contre l'illettrisme en constituant un groupe de travail en réseaux de partenaires sociaux, éducatifs et culturels sur l'axe parentalité et lecture.

Fiche action : CLEAC prévention de l'illettrisme

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèques Municipales
Adresse : Place Jean Prévost - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
Tel : 02.32.95.83.68
@ : bibliotheques@ser76.com

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Cycle 2 et 3 (*CP à CM2*).

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ■ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ■ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Signée en décembre 2011 et renouvelée en 2014 par l'État, la Direction académique de l'Éducation nationale de Seine-Maritime, et la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, la Convention locale d'éducation artistique et culturelle, s'insère dans les axes prioritaires de partenariat définis par la circulaire sur le développement de l'éducation artistique et culturelle du 29 avril 2008 : l'intégration d'un nouvel enseignement dédié à l'histoire des arts, le développement des pratiques artistiques à l'école et hors de l'école, la rencontre avec des artistes et de œuvres et la fréquentation de lieux culturels pour tous les élèves.

Parmi les trois axes prioritaires, a été retenu pour les bibliothèques :
« Lutte contre l'illettrisme », avec les bibliothèques municipales, pour les enfants du cycle 2 et 3. Un projet fédérateur s'articulant à une action existante sur le territoire : le « Voyage-lecture ».

Le principe :
Le « Voyage-lecture » a pour but de présenter une sélection d'ouvrages qui suivent et éclairent le fil d'une thématique déterminée en fonction d'un spectacle présenté aux enfants au théâtre Rive Gauche.

Intérêt pédagogique :
Entre la présentation des livres faite à la bibliothèque et l'appropriation de ces mêmes titres au sein de la classe et/ou à la maison, il importe de faire de l'élève un lecteur actif, c'est à dire :

- faciliter et développer la lecture personnelle ;
- entretenir l'appétit de lecture ;
- développer un regard critique ;
- maintenir l'aspect communautaire du projet.

Chaque rendez-vous est l'occasion de maintenir une dynamique et d'aider à une meilleure compréhension des textes et/ou des illustrations.
Les élèves s'approprient petit à petit l'idée qu'un livre est fait de manière réfléchie. L'auteur et l'illustrateur font des choix qui témoignent d'un parti pris.

Implication des familles : oui ☐ non ■

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Théâtre Rive Gauche, département Jeunesse, département des affaires scolaires.

Fréquence de déroulement :
6 classes bénéficient du Cléac (Contrat local d'éducation artistique et culturelle).
Trois rendez-vous étalés sur l'année scolaire se déroulent à la bibliothèque. Chacune des trois séances se décompose en deux temps :

- un premier temps de lecture et d'animation autour d'un titre,
- un deuxième temps consacré au choix d'un livre par chaque élève pour le prêt à la classe.

L'animation en lien avec le livre découvert, a pour but d'en souligner la forme et/ou le contenu.
Chaque animation a une forme différente mais elle est toujours ludique et interactive.
Puis chacune des classes sera invitée à venir lors d'une semaine « banalisée », à la bibliothèque pour trois séances de deux heures chacune -6 classes sur l'année scolaire reçues 3 fois, plus une semaine banalisée.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Selon les demandes des intervenants extérieurs.
Livres et support vidéo en fonction de la thématique choisie (*spectacle*).

Les moyens de communication :
Mails, rencontres et présentation des projets avec l'ensemble des structures participantes.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Plusieurs niveaux sont à considérer :

- Niveau institutionnel : suite donnée selon le renouvellement de la signature de la convention.
- Avec l'Éducation nationale : les accueils de classe sont pérennisés depuis des décennies. Le dispositif Cléac vient enrichir l'offre.
- Avec les enfants : reconnaissance mutuelle des bibliothécaires et des enfants qui facilite les échanges hors temps scolaire. La bibliothèque est identifiée comme un lieu culturel, ludique et de partage.

Fiche action : Plan de réussite éducative

Identité de la bibliothèque

Nom : Rouen nouvelles bibliothèques (*Bibliothèque Simone-de-Beauvoir, Châtelet, Grand'Mare*)
Adresse : 42, rue Henri-II-Plantagenet - 76100 ROUEN
@ : bibliotheque@rouen.fr
Site internet : http://rnbi.rouen.fr
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/rouennouvellesbibliotheques

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Enfants repérés et encadrés au sein des actions misent en place par le Plan de réussite éducative (PRE)de la ville.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Ensemble d'actions mises en place dans le cadre d'un partenariat bibliothèque/PRE :

- Inscription à la bibliothèque de l'ensemble des enfants suivi dans les dispositifs PRE.
- Visites des bibliothèques pour les enfants et leur famille.
- Accueil des dispositifs sur leurs activités courantes : aide aux devoirs, goûter, temps ludiques …
- Accueil du vote du prix des premières lectures.

Implication des familles : oui ☐ non ■

Partenariat avec d'autres structures ***(sociales, culturelles, de formation)*** **:**
Programme de Réussite Éducative

Fréquence de déroulement : hebdomadaire.

Les moyens de communication :
Travail avec les responsables du service PRE, formation annuelle des animateurs.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Continuité de la prise en charge des enfants au sein de certaine action de médiation de la bibliothèque (aide aux devoirs, club de lecture …).

Fiche action : Partenariat Protection Judiciaire de la Jeunesse de Haute-Normandie

Identité de la bibliothèque

Nom : Médiathèque Jean Renoir
Adresse : Boulevard Bérigny, 76200 DIEPPE
Tel : 02.35.06.62.62
Site internet : **www.dieppe.fr** (*mini site du réseau des bibliothèques ludothèques*)
Facebook : Bibliothèques-ludothèques de Dieppe

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Jeunes adultes en Français langue étrangère (Fle).

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ■ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Visite et discussion, inscription, séances de jeux, lecture, écriture, visionnage de courts métrages.

Implication des familles : oui ☐ non ■

Partenariat avec d'autres structures ***(sociales, culturelles, de formation)*** **:**
L'organisme Éducation et formation.

Fréquence de déroulement :
2 à 3 séances mensuelles.

Les actions de lutte contre l'illettrisme en bibliothèque

« Adultes »

Fiche action : « Lire, un peu, beaucoup… »

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèques de Caen-la-mer
Tel : 02.14.37.28.52 (*réseau territoire lecture*)
@ : bibliherouville@agglo-caen.fr
Site internet : www.bibliotheques.caenlamer.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes éloignés de la lecture.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ■ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Des espaces « Facile à lire », « Lire un peu beaucoup… », constitués de collections destinées à aider les publics adultes éloignés de la lecture à renouer avec la lecture dans 4 bibliothèques de l'agglomération caennaise.

- Les bibliothèques du quartier de la Grâce de Dieu et du quartier de la Folie-Couvrechef à Caen.
- La bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair.
- La bibliothèque de Colombelles.

Les objectifs :

- Accompagner à la reprise de confiance en soi en participant à un projet culturel sur le territoire, des publics éloignés de la lecture, pour des raisons d'isolement social, de santé ou de non maîtrise de la langue écrite.
- Communiquer sur l'espace « Lire un peu, beaucoup… » et son fonds de livres spécifiques par l'intermédiaire de lectures à voix haute, de rencontres d'auteurs, d'ateliers d'écriture, d'émissions de radio et de propositions d'animations et de médiation.
- Créer la rencontre entre les usagers des bibliothèques dits « éloignés de la lecture » et les bibliothécaires, et ainsi mieux identifier leurs besoins.

Les espaces « Lire, un peu, beaucoup… » correspondent à une mise en valeur provisoire, du fonds général selon des critères de lecture facile, de 1ère approche pour (re)-donner envie de lire à des adultes qui en sont éloignés. Dans cette démarche, il s'agit donc d'introduire tous les supports de lecture, et pas seulement des livres de fiction, notamment les documentaires et les livres audio.

Un travail de partage et de mutualisation des acquisitions avec les partenaires sociaux et éducatifs.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Les centres de formation continue pour adultes, les formations illettrisme, Fle.

Fréquence de déroulement :
Toute l'année et d'octobre à février tous les ans une action phare portée par l'association ENeFa(centre de formation illettrisme) d'Hérouville-Saint-Clair.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Un espace « Facile à lire » ou des livres choisis avec une grille d'acquisition « Facile à lire ».

Les moyens de communication :
Inviter les partenaires des centres de formation à visiter la bibliothèque et les collections adaptés.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Développer des espaces « Facile à lire » avec d'autres bibliothèques du territoire.
Proposer des formations sur la démarche « Facile à lire » aux bibliothécaires.

Fiche action : Collectif « Facile à lire »

Identité de la bibliothèque

Nom : Médiathèque Jean Renoir
Adresse : Boulevard Bérigny - 76200 DIEPPE
Tel : 02.35.06.62.62
@ : ghislaine.thierry@mairie-dieppe.fr
Site internet : www.dieppe.fr (*mini site du réseau des bibliothèques ludothèques*)
Facebook : Bibliothèques-ludothèques de Dieppe

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes peu ou pas lecteur.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ■ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Projet de mise en place d'une bibliothèque « Facile à lire » pour début 2017 :

Objectif :

Sélectionner des livres pour adultes qui lisent peu ou pas du tout (*albums, BD, romans, livres d'art, pop-up…*). La présentation se fera sur un module attractif sans classement ni appartenance à un genre ou une section.

Fiche action : Partenariat Éducation et Formation et groupe Fle

Identité de la bibliothèque

Nom : Médiathèque Jean Renoir
Adresse : Boulevard Bérigny - 76200 DIEPPE
Tel : 02.35.06.62.62
Site internet : **www.dieppe.fr** (*mini site du réseau des bibliothèques ludothèques*)
Facebook : Bibliothèques-ludothèques de Dieppe

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes en Fle.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ■ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Visite et discussion, inscription, séances de jeux, lecture, écriture, visionnage de courts métrages.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :

L'organisme Éducation et Formation.

Fréquence de déroulement :

2 à 3 séances mensuelles.

Fiche action : « Syl' vous dit »

Identité de la bibliothèque

Nom : Espace culturel l'Atelier
Adresse : 44, avenue du Général Leclerc - 76220 GOURNAY-EN-BRAY
Tel : 02.32.89.53.85
@ : bib@gournay-en-Bray.fr
Facebook : Médiathèque de Gournay en Bray

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Sylvie, (*bénévole*) propose un temps d'échange dans la bibliothèque autour de lectures à voix haute : de ses propres lectures, de propositions, et de ses propres textes.

Fréquence de déroulement :
Le premier samedi de chaque mois.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Café, gâteaux, thé…

Les moyens de communication :
Facebook, internet, flyers

Quelle suite peut être donnée à cette action :
D'autres lecteurs peuvent proposer leurs textes et lire à leur tour.

Fiche action : La compagnie des voyageurs Imagine

Identité de la bibliothèque

Nom : LA POST'TROPHE
Adresse : Route de Vergetot – 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
Tel : 02.27.30.17.15
@ : bm-criquetot-lesneval@lapostrophe.fr
Site internet : www.lapostrophe.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes, adolescents.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Un comédien vient lire des extraits d'un ou plusieurs livres. Durée de la lecture : environ 40/50 minutes. Puis les participants peuvent échanger autour d'un café gourmand.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Maison familiale rurale (MFR).

Fréquence de déroulement :
8 séances dans l'année.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Lectures choisies par le comédien.

Les moyens de communication :
Affiches, presse, site internet.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
Depuis cette année des élèves de la MFR viennent assister à quelques lectures. Les enseignants en discutent ensuite avec les élèves.

Fiche action : « Les merveilles construites par l'homme » – Maison d'arrêt

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque-Médiathèque, Fonds patrimonial
Adresse : Square G. Brassens, 27000 ÉVREUX
Tel : 02.32.78.85.00
@ : mediatheque.mairie@evreux.fr
Site internet : www.culture-evreux.fr
Facebook : http://www.facebook.com/bibliotheques.evreux

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes incarcérés.

Type d'action :

- ■ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ☐ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Depuis le thème « projection » donné en début d'année, dans la continuité de l'action réalisée en 2014, un itinéraire « découverte » a été envisagé, en collaboration avec l'enseignant sur place, Patrice Loudière.

Sujet choisi : « Les merveilles » (*architecturales*) construites par l'homme.

Avec comme support une sélection pour chaque séance d'ouvrages issus des collections patrimoniales et des collections courantes, un diaporama a été proposé à chaque fois, permettant un dialogue entre l'intervenant, les personnes présentes, l'enseignant et les collections.

Fréquence de déroulement :
7 séances (calendrier arrêté avec l'enseignant).

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Diaporama : sélection de vues anciennes ou actuelles, avec commentaires.
Une copie du diaporama (version papier) a été donnée aux personnes présentes.

Les moyens de communication :
PC de la salle d'activité, clé USB.

Quelle suite peut être donnée à cette action :

Cette action a été proposée au titre de l'action culturelle des bibliothèques hors les murs. Elle a vocation de perdurer avec l'aide du Service pénitentiaire de probation et d'insertion (SPIP) et ses services en région. Elle s'effectue sur la base du volontariat des bibliothécaires, sur leur temps de travail.

Thématique proposée en 2016 : « Le goût ».

Le Fonds patrimonial des bibliothèques d'Évreux a proposé plusieurs interventions :

- « Le goût » : définition. La saveur, les saveurs primaires.
- « Goût et histoire » : histoire des aliments, recettes anciennes.
- « Cuisines et cuisiniers » : « À table ! cuisines du monde ».
- « La France à table » : livre-objet de Michèle Barrière (cuisine française).
- « La cuisine et la Normandie ».
- « Nouveaux goûts, nouvelles saveurs, évolutions ».

Le calendrier est à arrêter avec l'enseignant dès acceptation de la demande.

Fiche action : Atelier d'Alphabétisation

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque de Nétreville
Adresse : Centre Commercial des Peupliers - 27000 ÉVREUX
Tel : 02.32.38.62.62
@ : csteunou@evreux.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible :

Public adulte entre 16 et 50 ans de nationalité turque, russe, noire africaine, marocaine, tchéchène, arménienne.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ■ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Atelier d'alphabétisation proposé aux personnes étrangères du quartier de Nétreville (*niveau ensemble moyen*).

Chaque atelier (*environ 6/8 personnes*) est mené par une intervenante de l'Association laïque Évreux Nétreville (ALEN).

Divers exercices de français, de connaissance d'usage de mots courants, conjugaison, leur sont proposés pour leur permettre d'acquérir les rudiments de la langue, pour qu'ils gagnent en autonomie dans le quartier.

C'est aussi un moment de convivialité, de partage et de sociabilisation.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :

ALEN. Maison de quartier.

Fréquence de déroulement :

2 fois par semaine à raison d'1 h 30 à chaque séance depuis janvier de cette année.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :

Les personnes de l'atelier apportent de quoi écrire.
En complément, la bibliothèque met à disposition des manuels pour allophones.

Les moyens de communication :

PC de la salle d'activité, clé USB.

Quelle suite peut être donnée à cette action :

Cette action vers l'illettrisme favorise l'apprentissage du français comme vecteur d'intégration. Elle valorise aussi les cultures des habitants sur le quartier. À continuer donc dans le temps à la bibliothèque…

Fiche action : Atelier d'Alphabétisation

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque Boris Vian
Adresse : 47, rue du quai - 27400 LOUVIERS
Tel : 02.32.09.58.80
@ : mediatheque@ville-louviers.fr
Site internet : www.ville-louviers.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible :

Environ 60 adultes - 3 niveaux différents :

- non maîtrise lecture/écriture ;
- niveau faible lecture /écriture ;
- primo-arrivants.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :

Par groupe d'une quinzaine de personnes, présentation de la médiathèque avec mise en avant de certains documents et supports. Dans un second temps, inscription à la médiathèque.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :

Centres sociaux de la Ville.

Fréquence de déroulement :

À ce jour une seule séance, volonté de renouveler cette action peut-être 3 à 4 fois l'année.

Fiche action : Café programmation

Identité de la bibliothèque

Nom : Rouen nouvelles bibliothèques (*Bibliothèque Simone-de-Beauvoir*)
Adresse : 42, rue Henri-II-Plantagenet - 76100 ROUEN
@ : bibliotheque@rouen.fr
Site internet : http://rnbi.rouen.fr
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/rouennouvellesbibliotheques

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible :
Adultes : habitants et acteurs socio-associatifs du quartier Grammont.

Type d'action :
- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ■ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
Accueil convivial d'adultes à la bibliothèque pour présenter, détailler et personnaliser le programme d'action culturelle de la bibliothèque et, ponctuellement, celui d'autres structures de la Ville ou du quartier.

L'objectif est que les participants s'emparent des actions de médiation de la bibliothèque et la fréquentent mais aussi qu'ils en deviennent le relais auprès des autres habitants du quartier.

Le groupe fluctue au gré des disponibilités et invitations lancées par les professionnels et par les participants.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Centre social, antenne Caf, PRE, club de foot …

Fréquence de déroulement :
Trimestriel.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Collation, exemple de réalisation d'atelier, support de communication, programme…

Les moyens de communication :

Oral, mail, intervention de l'adulte relais de la bibliothèque dans d'autres structures locales, bouche à oreille des participants.

Quelle suite peut être donnée à cette action :

Développement de nouveaux partenariats avec les acteurs socio-associatifs, échanges avec la population locale autour de ses besoins et envies en terme d'action culturelle.

Fiche action : Écrivain Public

Identité de la bibliothèque

Nom : Bibliothèque municipale de Sotteville-lès-Rouen
Adresse : 29, rue des Frères Canton - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
Tel : 02.35.63.60.82
@ : bibliotheque@mairie-sotteville-les-rouen.fr
Site internet : www.mairie-sotteville-les-rouen.fr
Facebook : Bibliothèque de Sotteville-lès-Rouen

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Adultes.

Type d'action :

- ☐ Animation autour du livre et de la lecture
- ☐ Activité autour de l'écriture
- ☐ Activité favorisant l'accès à la culture
- ☐ Activité multimédia / numérique
- ☐ Activité autour du jeu, nature, sport, cuisine…
- ☐ Activité d'expression artistique
- ■ Temps d'accueil et d'échange
- ☐ Atelier de formation
- ☐ Constitution de ressources pour la bibliothèque

Descriptif de l'action :
L'écrivain public reçoit sur rendez-vous à la bibliothèque les personnes ayant besoin de rédiger un courrier.
L'entretien commence par une écoute attentive du besoin et ensuite la rédaction d'un document au plus près de la demande.
Le public concerné est un public plutôt adulte en difficulté avec la rédaction et parfois la lecture.

Partenariat avec d'autres structures *(sociales, culturelles, de formation)* :
Les personnes sont adressées à l'écrivain par les différents services municipaux (cabinet du Maire, CCAS, bureau d'aide aux victimes…) ou les assistantes sociales.

Fréquence de déroulement :
Environ 4 rendez-vous par semaine.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Un emplacement est dédié dans la bibliothèque.

Les moyens de communication :
Marque-page, Sotteville-magazine.

Quelle suite peut être donnée à cette action :
L'action existe depuis plus de 15 ans et se poursuit.

L'offre de formations disponible en bibliothèque

Fiche formation : Lire des livres avec les bébés

Identité de la bibliothèque

Nom : Médiathèque départementale de Seine Maritime
Adresse : 35, rue de la Fontaine - 76960 NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE
Tel : 02.35.71.26.84
@ : mdsm76@seinemaritime.fr
Site internet : www.mdsm76.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Bibliothécaires salariés et bénévoles.

Thème de formation :

- ■ Petite enfance
- ☐ Illettrisme en bibliothèques
- ☐ Publics empêchés
- ☐ Autres

Descriptif de la formation :

Les parents sont souvent surpris lorsque nous leur proposons d'inscrire leur bébé à la bibliothèque et de l'accompagner pour « lire ensemble » des histoires.

Pourtant un bébé a autant besoin de paroles que de nourriture. Le langage s'élabore dès la prime enfance et les histoires lues aux tout-petits leur permettent un premier contact avec la langue écrite et nourrissent leur imaginaire.

- Pourquoi et comment lire aux très jeunes enfants ?
- Comment le tout-petit « entre en littérature » : « l'écoute en mouvement ».
- La littérature Jeunesse : quels livres choisir ? Privilégier la qualité littéraire et esthétique, la diversité.
- L'aménagement d'un espace adapté aux très jeunes enfants.
- Mise en place d'un projet « livre et enfance ». Quels partenariats ?
- Atelier partagé de lecture à voix haute d'albums.

Cette formation pourra être suivie également par des partenaires de la petite enfance.

Fréquence de déroulement :
1 fois par an.

Les principaux partenaires :
Association Lire à voix Haute-Normandie

Quelle suite est donnée à ces formations dans les structures qui les ont reçues :
Cette formation est obligatoire pour bénéficier d'une valise de documents petite-enfance.

Fiche formation : Formation « Ressources et services des bibliothèques de Rouen »

Identité de la bibliothèque

Nom : Rouen nouvelles bibliothèques (*Bibliothèque Simone-de-Beauvoir, Châtelet, Grand'Mare*)
Adresse : 42, rue Henri-II-Plantagenet - 76100 ROUEN
@ : bibliothèque@rouen.fr
Site internet : www.rnbi.rouen.fr
Facebook : https://fr-fr.facebook.com/rouennouvellesbibliotheques

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Enseignants, animateurs périscolaires, animateurs action PRE.

Thème de formation :

- ☐ Petite enfance
- ☐ Illettrisme en bibliothèques
- ☐ Publics empêchés
- ■ Autres

Descriptif de la formation :
Les bibliothèques organisent tous les ans des formations à destinations des professionnels intervenant auprès d'élèves des établissements de la ville.

Pour les enseignants du 1er degré, cette formation est intégrée au Temps d'animation pédagogiques (TAP) proposés par les conseillers pédagogiques.

Pour les animateurs des temps périscolaires et les animateurs des actions du programme de Réussite Éducative, la formation est retravaillée chaque année en fonction des besoins et des objectifs des services.

Fréquence de déroulement :
Annuel.

Les matériels nécessaires et comment ils sont choisis :
Les moyens de communication : Travail avec les responsables des services, catalogue du Cléac, site des circonscriptions, catalogues TAP.

Les principaux partenaires :
Éducation nationale, Direction des temps de l'enfant (ville), Programme de réussite éducative (ville).

Quelle suite est donnée à ces formations dans les structures qui les ont reçues :
Utilisation plus intense des moyens mis à disposition par les bibliothèques, construction de formations sur des points plus précis, organisation de visite avec les classes / enfants.

Fiche formation : Formation autour des publics empêchés

Identité de la bibliothèque

Nom : Médiathèque départementale de Seine-Maritime
Adresse : 35, rue de la Fontaine - 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE
Tel : 02.35.71.26.84
@ : mdsm76@seinemaritime.fr
Site internet : www.mdsm76.fr

L'action menée par la bibliothèque

Le public cible : Bibliothécaires salariés et bénévoles.

Thème de formation :

- ☐ Petite enfance
- ■ Illettrisme en bibliothèques
- ■ Publics empêchés *(handicap, illettrisme…)*
- ☐ Autres

Descriptif de la formation :

Exemple pour 2016 : « Actions intergénérationnelles en bibliothèque ».

Lieu de partage et d'échanges, la bibliothèque avec ses différents supports et activités favorise les relations intergénérationnelles.

Cette formation invite les bibliothécaires à s'interroger sur des pratiques fédérant le « vivre ensemble ».

Elle peut intéresser également des personnes travaillant en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

- Savoir définir la notion de « générations » et les enjeux de l'intergénérationnel dans un cadre culturel.
- Concevoir des animations pour un public composé de différentes générations : actions spécifiques, opération nationales et locales ; utilisation de différents supports (*livres, tablettes, Wii*) ; la vieillesse comme thématique d'action culturelle.
- Comment réaliser un accueil différencié et attentif aux besoins de chacun.
- Savoir organiser des partenariats et mettre en place une communication efficace.

Fréquence de déroulement :
1 fois par an.

Les principaux partenaires :
Organismes de formation répondant au marché.

Annexes

- Liste des organismes de formation habilités à mener des actions de lutte contre l'illettrisme.

- Graphique d'identification des publics et des dispositifs de formation de base – Eure et Seine-Maritime, 2016.

- Les dispositifs accessibles aux personnes en situation d'illettrisme.

Liste des organismes habilités à mener les actions « Acquérir et Développer ses Compétences Clés » du Conseil Régional pour 2016-2017

Zones	Organismes	Téléphones
ROUEN *Droite*	Média Formation	02.35.7102.25
	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
ROUEN *Gauche*	CAPS	02.35.63.19.27
	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
ELBEUF	GRETA d'Elbeuf Vallée de Seine	02.32.96.94.94
	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
BARENTIN - LE TRAIT	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
BLANGY SUR BRESLE - CRIEL - TREPORT	Forjecnor 2000	02.35.93.39.95
FORGES LES EAUX - GOURNAY EN BRAY - NEUFCHATEL	GRETA Dieppe Caux Bray Bresle	02.35.06.56.00
ST VALERY EN CAUX		
DIEPPE		
LE HAVRE - *ville haute*	FODENO Le Havre	02.35.25.88.88
LE HAVRE - *ville basse*		
LILLEBONNE - YVETOT - BOLBEC	CLIPS	02.35.38.17.77
FECAMP	GRETA de la Région Havraise	02.35.51.06.51
VERNON GISORS	ALFA	02.32.71.21.45
BERNAY - PONT AUDEMER - BRIONNE - LE ROUMOIS	FODENO Le Havre	02.35.25.88.88
	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
LOUVIERS - VAL DE REUIL - VALLEE DE L'ANDELLE	GRETA d'Elbeuf Vallée de Seine	02.32.96.94.94
	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
LES ANDELYS - GAILLON	Éducation et Formation	02.32.51.76.76
	ALFA	02.32.71.21.45
EVREUX - ST ANDRE - CONCHES - VERNEUIL SUR AVRE	Éducation et Formation	02.32.51.76.76

Sources : Conseil Régional Normandie

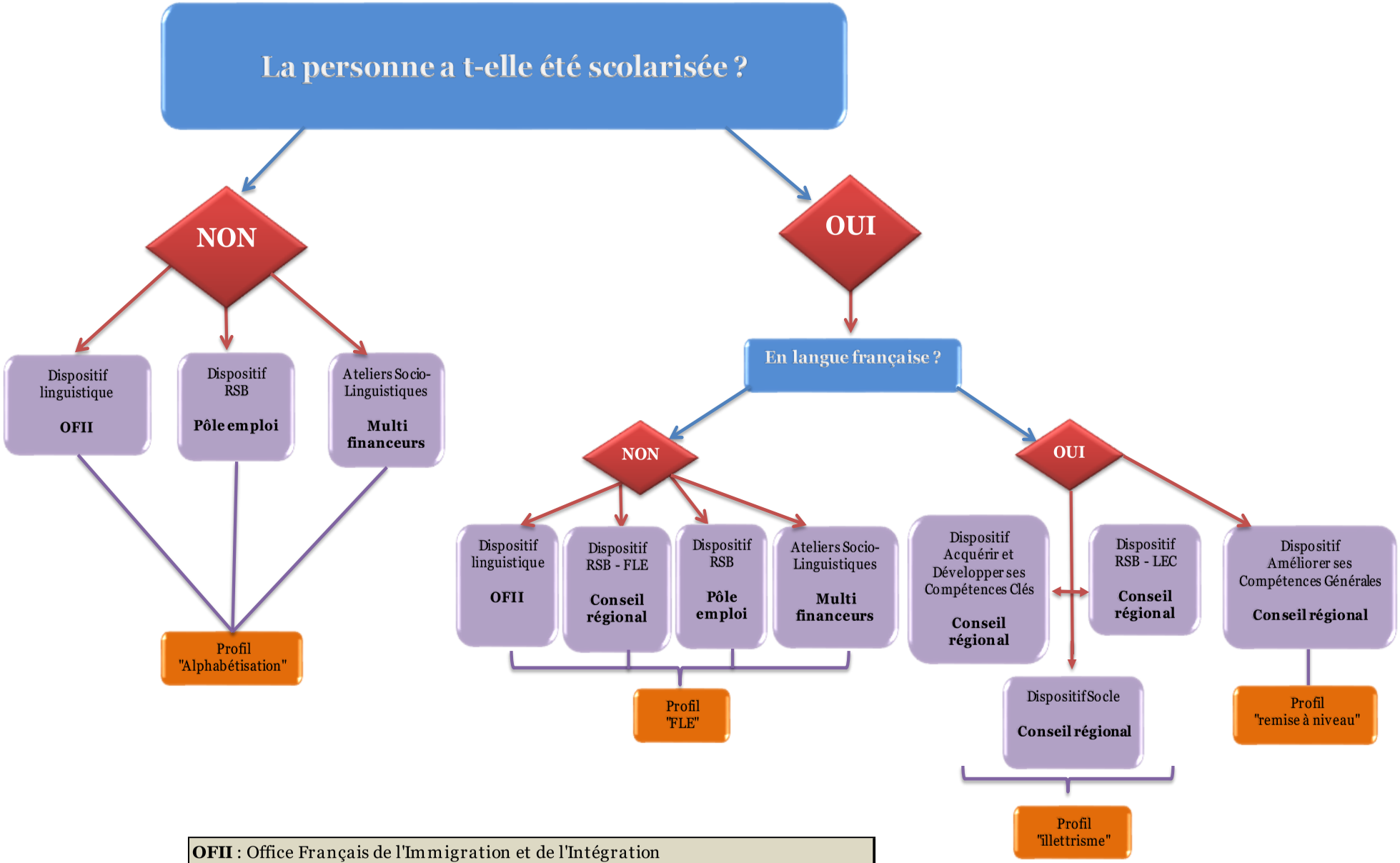

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
FLE : Français Langue Etrangère
RSB : Renforcer ses Savoirs de Base
LEC : Lire Ecrire Compter

Les dispositifs accessibles aux personnes en situation d'illettrisme

Acquérir et Développer ses Compétences Clés (ADCC)

Objectifs

La formation, à temps partiel, vise à lutter contre l'illettrisme et à développer les compétences clés suivantes :
- ✓ compréhension, expression écrite et orale ;
- ✓ mathématiques, sciences et technologies ;
- ✓ bureautique et internet lié au projet professionnel ;
- ✓ aptitude à développer ses connaissances et ses compétences.

Durée moyenne : 150 h

Publics

Tout public de + 16 ans, sorti du système de formation initiale depuis plus de 6 mois, niveaux 1, 2, 3 des degrés ANLCI.
En priorité :
- ✓ personnes de niveau 1 et 2 (degrés ANLCI) ;
- ✓ plus de 45 ans et résidents ZUS.

Peuvent également être accueillis : les salariés en insertion par l'activité économique ou en contrat aidé (*sous conditions*), et le cas échéant, salariés ne souhaitant pas que leur employeur soit informé de leur besoin en formation sur ce domaine.

Pré-requis

Etre motivé et parler français (*à défaut, une formation au français langue étrangère doit être suivie en amont sur un autre dispositif tel que OFII*). (Niveau A1 oral).

Inscription

- ✓ suite à un entretien avec les conseillers des organismes prescripteurs (à titre principal : POLE EMPLOI, ML/PAIO, CAP EMPLOI, Équipes d'insertion du Département, acteurs économiques et sociaux) ;
- ✓ en direct auprès du Greta.

Financement de l'apprenant

La formation est gratuite. Les apprenants ne sont pas rémunérés.

Renforcer ses Savoirs de Base - Lire - Ecrire - Compter (RSB – LEC)

Objectifs

La formation à temps plein, vise à acquérir ou développer les Compétences Clés, pour favoriser l'entrée ou le retour à la vie active :
- ✓ compréhension orale et écrite ;
- ✓ calculs numériques, logique et compétences numériques ;
- ✓ définition ou confirmation d'un projet professionnel réaliste et développement de l'employabilité ;
- ✓ sécurisation du parcours de formation ;
- ✓ Sensibilisation au développement durable et responsabilité sociétale;
- ✓ des périodes en entreprise sur 3 semaines sont organisées pour aider à la construction du parcours professionnel.

Durée moyenne : 600 h

Publics

Demandeurs d'emploi jeunes et adultes ayant été scolarisés en France et ayant besoin de consolider les compétences clés (degrés 1, 2 et 3 de l'ANLCI). Cette action s'adresse en priorité aux publics demandeurs d'emploi. En vertu de la sécurisation des parcours, sont susceptibles d'intégrer sur cette action les personnes :
- ✓ Recrutées en emploi aidé ;
- ✓ Les bénéficiaires du RSA non-inscrits à Pôle emploi ;
- ✓ les travailleurs non-salariés ;
- ✓ les personnes en situation d'handicap.

Pré-requis

- ✓ maîtriser le français oral courant et la lecture de déchiffrement ;
- ✓ être motivé pour se former et sécuriser son parcours de formation.

Inscription

Accès en priorité aux demandeurs d'emploi orientés par les prescripteurs : Pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi, Equipes d'insertion du Département.

Financement de l'apprenant

Les apprenants ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et sont susceptibles d'être rémunérés à l'exception :
- ✓ des personnes sorties du système de formation initiale depuis moins de six mois ;
- ✓ des bénéficiaires de l'Aide à la Recherche d'Emploi (ARE) ;
- ✓ des personnes reconnues travailleurs handicapés, sauf si elles optent pour une rémunération Région.

Améliorer ses Compétences Générales (ACG)

Objectifs

La formation, à temps partiel, vise à acquérir ou développer de nouvelles connaissances pour :

- ✓ se remettre à niveau pour accéder à une formation ;
- ✓ préparer des concours ou des examens ;
- ✓ préparer des tests d'entrée en formation ;
- ✓ s'initier à la bureautique et aux TIC liés au projet professionnel ;
- ✓ anglais lié au projet professionnel ;
- ✓ comptabilité lié au projet professionnel ;
- ✓ développement de l'autonomie, du raisonnement et du sens critique.

Durée moyenne : 150 h

Publics

Tout public actif, de + de 16 ans, motivé et sorti du système de formation initiale depuis plus de 6 mois, quelque soit son niveau de formation. En priorité :

- ✓ personnes de niveau 3 et 4 (degrés ANLCI) ;
- ✓ personnes ayant obtenu une certification de premier niveau de qualification, mais nécessitant une actualisation de leurs compétences générales, soit parce que la certification obtenue présente un risque d'obsolescence compte tenu de sa date d'acquisition, soit parce qu'elle ne valide pas des connaissances générales.

Pré-requis

- ✓ maîtriser les compétences de lecture et d'écriture ;
- ✓ avoir un projet socioprofessionnel ou projet en cours d'élaboration.

Inscription

- ✓ réunion d'information mensuelle ouverte à tous avec ou sans prescription ;
- ✓ entretien individuel.

Financement de l'apprenant

La formation est gratuite. Les apprenants ne sont pas rémunérés.

ILLETTRISME INFO SERVICE

N° Vert

0 800 11 10 35

Crefor – Centre de Ressources Emploi Formation
Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152 - 76176 ROUEN CEDEX 1

Tel : 02.35.73.77.82
crefor@crefor-hn.fr - www.crefor-hn.fr

Directeur de la publication : Luc Chevalier
Conception / rédaction :
Aicha Talbi (Crefor) et Alexandra Guéroult-Picot (ARL)
Photos : Fotolia

Janvier 2017